

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2000)
Heft: 6

Vorwort: Je suis fier d'Energie 2000
Autor: Ogi, Adolf

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un coup d'œil dans le rétro, et en avant toute!

Energie Extra paraît pour la dernière fois dans ses vieux atours. Dès sa prochaine édition, notre périodique aura changé de look, à l'image de SuisseEnergie et de l'OFEN. C'est aussi l'ultime numéro publié dans le cadre d'Energie 2000 – et donc l'occasion de procéder à une brève rétrospective. C'est avec un brin de nostalgie que nous relevons quelques faits marquants en pages 2 et 3. Le hasard veut que la fin d'Energie 2000 coïncide avec le départ du Conseiller fédéral Adolf Ogi qui en fut l'initiateur et le moteur. Nous nous réjouissons que le président de la Confédération s'adresse une dernière fois à la communauté énergétique.

En plus des Conseillers fédéraux Ogi et Leuenberger, une autre personnalité a profondément marqué Energie 2000: Hans-Luzius Schmid, directeur remplaçant de l'OFEN, a dirigé le programme avec un grand engagement. Il le fera également avec le programme subséquent. Durant les dix ans d'existence d'Energie 2000, il a su analyser judicieusement les divers avis et intérêts pour choisir les voies les plus réalistes et prometteuses.

Le programme subséquent va débiter immédiatement, avec plusieurs améliorations. Malgré l'absence de la rallonge financière que nous espérions tant, nous poursuivons sans faiblir, avec un cercle de partenaires élargi. Le prochain numéro d'Energie Extra présentera le nouveau programme SuisseEnergie. Maintenant que les articles énergétiques ont été refusés par le peuple, la loi sur le CO₂ revient sous les feux de la rampe. De nombreuses questions se profilent – une raison suffisante pour en parler dans ce numéro déjà.

Urs Ritschard
Chef de l'information, OFEN



Adolf Ogi

Président de la Confédération

«Il fallait inciter tous les acteurs à fournir des prestations hors du commun. Dix ans après le début du programme, le bilan est étonnamment positif»

Reflets de 10 ans d'Energie 2000	2
Informations	4
L'énergie dans la cité	6
Manifestations	8

Je suis fier d'Energie 2000

Le 23 septembre 1990 est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la politique énergétique suisse: le peuple souverain venait, à 71 %, d'accepter l'inscription de l'article énergétique dans la Constitution, de voter un moratoire de dix ans pour la construction de nouvelles centrales nucléaires et de rejeter l'initiative «Sortir du nucléaire».

Pour répondre à ce plébiscite, le Conseil fédéral a créé «Energie 2000». En tant que chef du département concerné, je souhaitais que ce programme d'action prouve notre volonté de mener une politique énergétique novatrice. Celle-ci devait s'appuyer principalement sur des mesures volontaires et sur une équation inédite: partenariat, fédéralisme et économie de marché. Dans ce contexte, les autorités ne se contentent pas d'échanger des concepts abstraits avec les milieux économiques et les organisations intéressées: tous envisagent en commun les mesures concrètes à prendre.

Pour la première fois, nous sommes parvenus à un consensus en concentrant toutes les forces sur deux domaines: l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables. L'arrêté fédéral sur l'énergie nécessaire à l'atteinte de ces objectifs a pu être mis en vigueur le 31 mai 1991 déjà. Depuis, tous les cantons ont adopté leur législation à la nouvelle politique énergétique.

C'est délibérément que nous avons placé la barre très haut quand nous avons fixé les objectifs d'Energie 2000. Il fallait inciter tous les acteurs à fournir des prestations hors du commun. Dix ans après le début du programme, le bilan est étonnamment positif: à l'exception de la réduction de consommation des énergies fossiles, le programme d'action a atteint pratiquement tous ses objectifs. Et cela en dépit du peu de moyens sur lesquels nous tablions. Avec 50 millions par an, nous avons réussi à infléchir comme nous le voulions un marché de plus de 20 milliards de francs.

L'utilité du programme d'action dépasse largement ce qu'il a coûté. Energie 2000 a permis une foule d'expériences qui vont maintenant influencer le programme subséquent. On va continuer sur cette lancée. Je m'en réjouis beaucoup. Pour la première fois, nous avons réalisé en Suisse un vaste programme de politique énergétique. J'en suis fier.

Les services fédéraux, les cantons, les communes, l'industrie, les arts et métiers, le tertiaire, les hôpitaux, les gérances, les associations routières et écologistes ont collaboré à Energie 2000. Je remercie sincèrement tous ces participants pour leur travail et leur engagement durant ces dix années. Ils ont apporté une contribution notable à la protection de notre environnement.

A. O.